

es St-Paul :
nées à son fonds.
et supérieur général
de Sales, 13^e édition
Fr. 4.50
de saint François de
et fêtes de l'année
Missionnaire de Saint-
Fr. 5.
int-François de Sales,
général des Mission-
nouvelle édition, soigné
Fr. 1.50
ue de Pérolles

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
France	Fr. 1.80	Fr. 5.40	Fr. 10.80	Fr. 18.00
étranger	Fr. 3.20	Fr. 9.60	Fr. 16.00	Fr. 30.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 cent.

Compte de chèque postal Ila 84.

O. 1. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le procès du « Bonnet Rouge » à Paris ; une condamnation capitale.

Le procès du *Bonnet Rouge* s'est terminé hier, à Paris, par le verdict que le cours des débats avait fait prévoir. Duval, l'administrateur du journal, convaincu d'avoir reçu du banquier allemand Marx plusieurs centaines de mille francs destinés à soutenir la propagande séditionneuse du *Bonnet Rouge*, a été condamné à mort. Les comparses Marion, Landau, Joucla, Goldsky ont échappé au pot au feu d'exécution ; une longue réclusion donnera à ces hommes le temps de repasser leur vie et de regretter le mauvais emploi qu'ils en ont fait.

On a très justement caractérisé l'atmosphère du *Bonnet Rouge* en disant que le monde qui gravitait autour de ce journal était celui de la basse politique, de la basse finance et de la basse galanterie.

Nous avons dit naguère quel a été le rôle politique du directeur du *Bonnet Rouge*, l'ex-anarchiste Vigo, dit Almeryda, décédé mystérieusement en prison. Les acolytes de Vigo, qui viennent d'être condamnés, n'ont été que des instruments subalternes et quelques-uns des parasites de l'entreprise politique que Vigo dirigeait. Mesurer l'importance de cette entreprise à leurs faits et gestes serait une erreur. Le *Bonnet Rouge* et son directeur avaient une mission politique qui leur avait été déléguée par de puissants personnages dont il n'a presque pas été question au procès. Vigo était un agent du Bloc. Son journal bénéficiait d'une subvention officielle, qui lui fut servie jusqu'en 1916. Quand la guerre fut déclarée, la première crainte des politiciens bâclards fut que la vague patriotique n'allât submerger le bateau qui portait leur fortune, que le prestige des grands chefs militaires n'éclipserait leur triste gloire et que la France, se ressaisissant enfin, ne secouât leur joue.

Dès lors se dessine, à l'égard des chefs de l'armée, cette politique de méfiance qui se manifeste tout d'abord par l'étrange anonymat imposé à la direction des opérations, précaution trahissant la crainte qu'on a que le peuple n'incarne ses espérances dans telle ou telle figure de soldat.

Bientôt, à la faveur de la tournure que prend la guerre, de l'immobilisation du front qui déçoit certaines impatiences, le Bloc s'endurcit et commence contre le haut commandement cette offensive sournoise dont on a suivi les pérégrinations au jour le jour.

Le *Bonnet Rouge* était alors voué à la défense des intérêts « républicains » et de la « suprématie civile » contre le pouvoir militaire. Grâce aux puissantes protections dont il jouissait et aux hautes relations d'Almeryda, il était documenté de première main pour ses polémiques.

De degré en degré, la campagne du *Bonnet Rouge* contre les abus prétendus ou réels devint une entreprise de sédition et de démolition. Cette évolution coïncide avec les voyages de l'administrateur Duval en Suisse, où il se rencontra avec le banquier Marx sous couvert de liquider une entreprise de jeux fondée jadis en Turquie avec des capitaux français et allemands.

Tous ces événements ont mis au point que le *Bonnet Rouge* fut ouvertement dénoncé comme une officine d'empoisonnement de l'esprit public et du moral de l'armée. Après la meurtrière offensive d'avril 1917, certaines troupes montrèrent un état d'esprit alarmant. Il y eut des mutineries ; les soldats permissionnaires propagèrent ces dispositions à l'intérieur ; des manifestations déplorables se produisirent. Le gouvernement et le haut commandement durent prendre des mesures rigoureuses. On constata que cette épidémie d'insubordination était cultivée par le *Bonnet Rouge*, *La Tranchée républicaine* et d'autres publications de même tendance, dont des ballots entiers étaient expédiés de tous côtés.

C'est alors que le ministre Malvy, grand protecteur du *Bonnet Rouge*, commença d'être mis sur la sellette et que la justice entreprit de scruter les mystères de cette maison suspecte.

Les gens du *Bonnet Rouge* furent surveillés. La découverte du chèque que Duval rap-

portait de Suisse fournit l'élément de preuve qui manquait encore pour établir l'entente de la bande avec l'ennemi.

Une des figures les plus typiques du caractère du *Bonnet Rouge*, c'est Marion, défenseur afflitif des marchands d'alcool, partant en guerre dès que le gouvernement faisait mine de toucher aux intérêts des « bistrots ». Ce Marion avait diffamé une fabrique de vermouth turinois, la Cinzano, à l'instigation de la maison rivale Martini. Pour faire cesser la campagne, Cinzano, au lieu d'un procès, trouva plus expéditif de payer 40,000 francs à Marion, qui s'arrêta, en effet.

Un autre comparse, Landau, déclara pour se justifier d'un reproche : « A des calomnies, j'ai répondu par d'autres calomnies. Je suis sali, comme le potier qui tourne la glaise. » Le diffamateur artiste, quoi ! En revanche, Landau se rongeait en citant qu'il avait reçu des félicitations de Salomon Reinach, de Laurent Tailhade et du fils Loysen. Il se faisait gloire aussi d'avoir été le défenseur de Combes et de Briand.

L'accusation a été soutenue par le lieutenant Mornet, qui a déjà fonctionné dans le procès Bolo. Le lieutenant Mornet s'est distingué par son « inflexibilité lugubre », selon les termes d'un correspondant à Paris, on ne l'appelle que « le Tigre n° 2 ». Son titré de lieutenant Mornet dissimule malencontreusement celui de son poste dans la magistrature judiciaire : il est avocat général à la cour de Paris, substitut du procureur général.

Un procès qui aurait été autrement intéressant que celui de Duval et Cie, c'eût été celui du directeur du *Bonnet Rouge*, Miguel Vigo, dit Almeryda. Cet aventurier, qui, partie des plus chétifs métiers, avait fini par devenir directeur de journal, et confident de ministres, avait été arrêté, comme on sait, lorsque le scandale donné par l'attitude du *Bonnet Rouge* était devenu intolérable.

On prié, pour le mettre à l'ombre, le prétexte du recel d'un document intéressant la défense nationale. Il s'agit d'un rapport sur la situation de l'armée d'Orient, qui expliquait pourquoi cette armée était réduite à l'inaction. Cela a, paraît-il, pris le chemin de l'Allemagne. Est-elle partie des bureaux du *Bonnet Rouge* ? Almeryda, sans doute, aurait pu le dire ; mais il a emporté son secret dans la tombe.

Peut-être, s'il avait vécu et que son procès fut venu, aurait-on pu paraître à l'audience les hommes politiques dont il avait été l'instrument et dont Duval a dit, au cours de son procès : « Ces hommes, s'ils étaient honnêtes, viendraient prendre ici leurs responsabilités. »

Vigo les fut probablement contraints de venir s'expliquer ; grande chance pour eux que le dégoût de l'existence l'aït saisi en prison et qu'il ait eu sous la main de quoi s'étrangler !

Divers journaux allemands publient une correspondance échangée entre le chancelier Hertling et le député catholique Erzberger, du 23 février au 5 mars 1918. Cette publication à lieu de la part de M. Erzberger, qui voudrait montrer par là qu'il est toujours en bons termes avec le chancelier et que c'est à tort qu'on lui impute d'avoir voulu renverser M. de Hertling.

Les lettres en question soulèvent sur le thème que voici : M. Erzberger avait été accusé d'avoir tenu, à Vienne, des propos désobligeants sur le compte de M. de Hertling ; celui-ci, de son côté, avait exprimé, disait-on, un jugement défavorable sur M. Erzberger. Dans les lettres qu'ils se sont écrites, les deux hommes s'assurent mutuellement qu'il n'y a rien de vrai dans les propos qu'on leur a prêtés.

Mais, d'après la *Gazette populaire de Cologne*, qui analyse cette correspondance, l'impression qui reste est qu'il n'y a plus rien de commun entre M. de Hertling et M. Erzberger, ce que le premier marque par le ton poliment distant de son langage.

C'est, comme on vient de le dire, à l'occasion d'un voyage de M. Erzberger à Vienne qu'est né le bruit des propos discourtois qu'il aurait tenus sur le chancelier Hertling. Ce séjour à Vienne date des 8 et 9 décembre dernier. M. Erzberger n'était rendu dans la capitale autrichienne pour une mission qu'il avait assumée, d'accord, dit-il, avec l'Office des affaires étrangères de Berlin. Or, il se vérifie que le chancelier impérial ne savait rien du voyage de M. Erzberger. Le chancelier est cependant le chef de la politique étrangère.

De précédentes déclarations du député Erzberger ont appris au monde que, pendant deux ans environ, il a été l'homme de confiance de l'Office des affaires étrangères. Il paraît avoir dirigé un service important dans le domaine de la presse. Il a aussi été chargé de missions qui l'ont conduit dans diverses capitales.

Notons, à ce sujet, que, lorsqu'il éclata l'affaire de la lettre de l'empereur Charles au prince Sixte de Bourbon, des journaux hostiles à M. Erzberger et de tendance générale anticatholique, lui ont attribué un rôle dans la genèse de la démarche impériale. Les manifestations d'ordre que nos autorités ont décrétées, il a fait opposition. Dans les villes de Zurich et de La Chaux-de-Fonds, ces causeries, très claires et très vivantes, ont été vivement appréciées et ont été suivies par de nombreux et fidèles auditeurs.

Certains des journaux auxquels nous faisons allusion sont allés plus loin et ont dit que l'action diplomatique de Charles I^r procédait d'un plan politico-religieux qui visait à constituer un bloc d'Etats catholiques : Autriche-Pologne, France, Belgique, Espagne.

La pensée que la tentative de rapprochement entre l'Autriche et l'France n'aurait pu réussir et conduire au succès d'un projet pareil faisait trembler d'emoi, après coup, les feuilles en question. Bien que allemandes, il est certain qu'elles ont, in petto, brûlé un cierge à M. Clémenceau pour avoir mis à nu cette horrible machination !

La nouvelle de « l'extension » et de « l'approfondissement » de l'alliance austro-allemande, objet des entretiens de Charles I^r et de Guillaume II, cause dans le monde germanique une profonde sensation. Elle n'agite pas moins les Tchéques, les Polonois et les diverses nationalités slaves de l'empire austro-hongrois. Il ne s'agirait pas seulement de conventions économiques ; l'alliance subirait une transformation au point de vue politique et militaire. Le traité forgé par Bismarck et par le comte Andrássy ne visait que le cas d'une menace de guerre venant de la Russie. Le nouveau traité liera les deux empires pour toutes les éventualités possibles ; il fondera ensemble leurs forces militaires d'une façon encore plus étroite que ne l'a fait jusqu'à présent la guerre actuelle. Ce ne serait pas pour après la guerre seulement que les deux Etats se préparent à étendre et à approfondir leur alliance. La rénovation du pacte aurait lieu sous peu et on en verrait bientôt les effets sur le terrain militaire et politique. De là l'agitation des Tchéques et des Polonois.

Le Bund est en mesure de préciser les positions nouvelles des négociateurs allemands. Ceux-ci, en apprenant l'offre française, ont déclaré que, si l'Entente peut fournir au moins le 80 % des 85,000 tonnes de charbon promises, l'Allemagne renoncerait au renforcement du contrôle sur l'emploi de son charbon (parce qu'alors les industries suisses travaillant pour l'Entente seraient suffisamment alimentées de charbon français).

Les négociateurs allemands ont fait, en outre, la proposition suivante : Si l'Entente consent à permettre à la Suisse d'employer comme elle veut les matières premières qu'elle reçoit des Alliés et veut renoncer au contrôle de la S. S. S., l'Allemagne renoncerait de son côté à tout contrôle de l'emploi de ses industries.

L'Allemagne a fait savoir qu'elle ne profitait pas de la suppression de la S. S. S. pour accroître ses importations de produits suisses ; l'exigüité des fournitures de l'Entente à la Suisse exclut par elle-même la possibilité d'un accroissement des exportations suisses en Allemagne.

Celle-ci fait sa proposition de suppression de la S. S. S. uniquement parce qu'elle estime que la S. S. S. n'est plus nécessaire pour empêcher des produits français, anglais ou américains d'arriver en Allemagne ; à son avis, la S. S. S. ne sera plus qu'à mettre obstacle aux légitimes relations de l'industrie suisse avec l'Allemagne

Nous maintiendrons !

Pour la votation du 2 juin

Ce mot d'ordre est à la fois un cri d'alarme, car voilà quatre ans que le parti socialiste essaie par tous les moyens de semer la discorde et la haine, de détruire les vieilles traditions, de faire disparaître de nos mœurs ouvrières le sens de la patrie et l'amour de la terre natale.

C'est avec les mots croisés d'« internationalisme », de « libre pensée » ; avec tous les artifices d'une rhétorique de mauvais goût, avec les arguments d'une science médiocre et superficielle, que les chefs du parti socialiste conduisent notre peuple à la ruine et à l'assaut de notre édifice national.

Avant la guerre déjà, ce mouvement démagogique se dessinait, mais il était plus discret, plus sournois dans ses agissements ; il avait des allées pacifiques, et ses adhérents nous semblaient être des enfants terribles aimant plus le bruit que le désordre.

Mais la guerre est venue, et, avec elle, la nécessité de faire des sacrifices, des renoncements pour le salut du pays. Alors le parti socialiste a démasqué ses vraies intentions, il a montré qu'aucun sentiment de patrocinio profond n'existe pour lui ; et, à toutes les mesures d'ordre que nos autorités ont décrétées, il a fait opposition. Dans les villes de Zurich et de La Chaux-de-Fonds, ces causeries, très claires et très vivantes, ont été vivement appréciées et ont été suivies par de nombreux et fidèles auditeurs.

C'est ce parti qui, aujourd'hui, patronne une initiative populaire sur laquelle notre peuple est appelé à se prononcer le 2 juin. Initiative qui, sous son apparence pacifique, cache un des coups les plus forts que le parti socialiste veut frapper contre nos autorités. M. l'abbé Savoy a parlé de la liberté de pensée et de la liberté de conscience ; M. l'abbé Pailoud, de la liberté politique et de la liberté d'association.

Toutes les libertés modernes, nous ont dit en substance les distingués conférenciers, sont nées du christianisme et se sont développées avec lui. C'est le christianisme qui a imposé au penseur l'obligation morale de chercher la vérité et l'obligation sociale de la répandre autour de lui. Il n'y a, en effet, de liberté véritable que celle qui est fondée sur la vérité. Il s'ensuit que le domaine de la liberté de pensée n'est pas illimité, car, en face d'une vérité certaine, l'intelligence n'a qu'un devoir : l'accepter.

Quant à la liberté de conscience, c'est le droit pour la conscience humaine de repousser toute intervention, dans l'ordre moral, qui ne lui paraît pas conforme au bien.

Issue de la liberté de pensée, la liberté de la presse est donc limitée par la liberté de conscience. Car, si je pense à la devoir de dire ce qu'il croit être la vérité, la famille, de son côté, a le droit d'exclure de son sein ce qui lui apparaît comme dangereux ; l'Etat, le droit d'assurer l'ordre public conformément aux lois ; les autorités religieuses, le droit de préservé les fidèles de l'erreur et du mensonge.

Quant à la liberté politique, elle est double : passive, en ce qu'elle permet à l'homme de choisir ses droits individuels, familiaux et professionnels garantis par la loi ; active, en ce qu'elle fait participer l'homme à la désignation des autorités et à l'élaboration des lois. La liberté d'association a sa raison d'être dans la nécessité ou se trouve tout homme de collaborer avec ses semblables, pour assurer son existence matérielle et sa vie intellectuelle et morale.

Dans tous ces domaines, la liberté individuelle est limitée par celle du prochain. Et le problème est précisément de trouver un modus vivendi entre les aspirations de l'individu, préoccupé de son intérêt personnel, et les aspirations de la société, dont la fonction est de promouvoir le bien général. Si tous les hommes connaissent leur bien véritable et les limites de leur droit, la liberté pourrait être laissée pleine et entière. Mais, tant que les intelligences seront aveuglées par l'orgueil et les volontés perverties par l'égoïsme, il faudra des lois fixant des limites à la liberté. Triste nécessité, mais nécessaire inévitable !

Le moyen de donner aux hommes plus de liberté est donc de leur faire connaître la vérité. Et il y aurait en ce monde plus de vraie et joyeuse liberté, si les préceptes du christianisme, base de toute liberté, étaient plus strictement observés.

La semaine d'action sociale s'est close dimanche matin, à Neuchâtel, par la Journée cantonale des travailleurs catholiques du canton de Neuchâtel. Y étaient représentées les sections de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val-de-Travers, de Cressier et de Neuchâtel-Ville. Après avoir assisté à la messe et entendu une très belle prédication de M. l'abbé Savoy, les participants se sont rendus à l'Ecole catholique. Tous travaillent solidement documentés, ont été présentés dans cette séance : l'un, de M. Kistler, sur la motion Feigerwinter et la participation aux bénéfices ; l'autre, de M. l'abbé Savoy, sur les revendications des féministes neuchâteloises et l'attitude des catholiques en

ANNONCES

Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse . . . 20 . . . la ligne
L'étranger . . . 25 . . . ou
Réclames . . . 50 . . . son espouse.

M. V. X.

et n'est qu'un instrument tout prêt pour le boy-cottage d'après la guerre.

• • •

présence du féminisme ; le troisième, de M. l'abbé Piloud, sur l'organisation d'un secrétariat ouvrier dans le canton de Neuchâtel. Un modeste banquet a suivi, à l'hôtel Beau-Séjour. Plusieurs discours y ont été prononcés. M. Marion, curé de Neuchâtel, a souhaité la bienvenue aux travailleurs catholiques, puis un prêtre belge, M. l'abbé Vermaut, aumônier des internés de Neuchâtel, a parlé, de la façon la plus intéressante, de l'action sociale en Belgique et de la réconciliation des classes sociales aménagée par la guerre. Ont encore pris la parole MM. Piloud et M. Savoy, chef du bureau postal à Neuchâtel.

Afin de se séparer, les participants se sont rendus au Musée des Beaux-arts, où M. le Dr Savoy, dans une causerie improvisée, a dégagé la signification religieuse et sociale des fameuses fresques de Paul Robert, et ainsi s'est terminée cette semaine de travail, dont on peut espérer les meilleurs fruits.

M. C.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 14 mai

Communiqué français du 15 mai, à 3 h. de l'appel-quid :

Au cours de la nuit, bombardement violent, dans la région du nord, de Montdidier et entre Montdidier et Noyon.

Hier, en fin de journée, les troupes françaises ont prononcé une vigoureuse attaque contre les positions allemandes au sud d'Aire et se sont emparées d'un bois sur la rive droite de l'Aire, en dépit d'une résistance ardue de l'ennemi.

Ce matin, une forte contre-attaque allemande a donné lieu à de violents combats. Les troupes françaises ont maintenu intégralement leur gain et ont infligé à l'ennemi des pertes très sérieuses.

Le chiffre des prisonniers fait par les Français est de 70, dont 1 officier.

Une autre tentative sur Rethond, menée après un vif bombardement, a également subi un échec complet.

Au nord du Chemin-des-Dames, les Français ont repoussé un coup de main sur de petits postes dans la région de La Bussière.

Communiqué allemand du 15 mai :

Au nord du Kemmel, des entreprises offensives locales ont été couronnées d'un succès complet et nous ont valu 120 prisonniers.

Notez attaque qui a frappé les troupes ennemis juste au moment où elles étaient relevées à coté aux Français des pertes élevées.

Le combat d'artillerie est demeuré intensifié dans la région du Kemmel.

Ce matin, en corrélation avec des poussées françaises, de nouveaux combats d'infanterie se sont développés entre la Lys et le canal de La Bassière, sur la Scarpe et près de Bucquoy.

L'artillerie ennemie s'est maintenue active au cours de la nuit.

Entre l'Ancre et la Somme, nous avons pénétré, par de courtes poussées sur la route de Bray à Corbie, dans les lignes anglaises et nous avons maintenant le terrain gagné contre de fortes contre-attaques de l'ennemi. Une vive action d'artillerie destinée à appuyer l'infanterie a continué.

Près de Villers-Bretonneux, des deux côtés de la Luce et de l'Aire, le combat de feu a repris fréquemment.

Sur la rive occidentale de l'Ancre, l'ennemi a attaqué nos lignes près de Castel. Il a été repoussé avec de lourdes pertes.

Journée du 15 mai

Communiqué français du 15 mai, à 11 heures du soir :

Grande activité des deux artilleries dans la région au nord de l'Aire.

Une tentative de coup de main ennemi sur nos tranchées, au sud-est de Juvincourt, n'a pas obtenu de résultat.

Communiqué anglais du 15 mai, à 11 h. du soir :

Des combats locaux, au cours desquels les Français tirent plusieurs prisonniers et avancent avec succès leur ligne, ont eu lieu ce matin, de bonne heure, dans le secteur nord du village de Kemmel.

Ailleurs, rien à signaler, en dehors de l'activité réciproque de l'artillerie sur le front de bataille.

Communiqué allemand d'hier soir, 15 mai : *Une attaque ennemie, que nous avons repoussée ce matin de bonne heure, au nord du Kemmel, n'a réussi à pénétrer que dans une partie limitée de nos lignes avancées.*

Une nouvelle attaque partiale des Français, au nord-ouest de Moreuil, a échoué avec de lourdes pertes.

La guerre sur mer

Les torpilles

Dernier bulletin allemand : *40.000 tonnes détruites en Méditerranée, dont un vapeur anglais de 6500 dans un port sarde bombardé.*

Dans la ministère italien

Rome, 15 mai

L'agence Stefani annonce des démissions du ministre des munitions M. Dall'Oglio et du ministre des transports M. Bianchi, qui ont été acceptées.

Le sénateur Jean-Viala a été nommé ministre des transports ; le ministre de la guerre, M. Chiffelli, assume l'intérieur du ministère des munitions.

Les événements de Russie

Allemagne et Russie

Moscou, 15 mai.

(Havas.) — Le représentant du gouvernement bolchevik à Berlin a transmis la réponse suivante du gouvernement allemand au sujet des représentations qui lui ont été faites concernant les rapports russo-allemands :

« Le haut commandement allemand déclare officiellement qu'il n'y aura aucune marche en avant ultérieure ; le rôle de l'Allemagne en Finlande et en Ukraine est terminé. L'Allemagne consent à participer aux pourparlers de paix russos-allemands à Kiel et à Helsingfors pour la Finlande ; elle entera en relations avec ces gouvernements dans ce but.

Concernant la question de la forteresse Ino, d'après les conventions, des fortresses doivent être désarmées. L'Allemagne suppose que, lors de la délimitation de la frontière avec la Finlande, on pourra accepter ces conventions.

« Le gouvernement allemand déclare officiellement que l'Allemagne désire s'en tenir strictement aux termes du traité de Brest-Litovsk ; une fois des rapports pacifiques établis, l'Allemagne ne nomrera aucun projet agressif à notre égard et ne nous attaquerà en aucune façon. »

Le représentant ajoute : « Selon ma demande, l'Allemagne a permis de faire reconnaître les droits des citoyens russes par ses pays neutres. »

Dans les rues de Moscou

Londres, 15 mai.

On demande de Pétrrogard à l'Agence Reuters : « Le 12 mai, des combats entre anarchistes et bolcheviks ont commencé à Moscou. Les troupes du Soviet ont cerné les bâtiments qu'occupaient les anarchistes, notamment le quartier-général qui refusait de se rendre, subit le feu des mitrailleuses et des grenades. Des combats sensibles se sont produits dans d'autres rues. Les pertes des deux côtés sont encore inconnues. De nombreux curieux sont postés sur de Kremlin. Le combat continue. »

Nécrologie

Le capitaine de Müllenheim

On annonce, de France, la mort au champ d'honneur du capitaine de Müllenheim, beau-frère de M. de Sury, à Lincorne. Il avait fait la campagne depuis le début de la guerre, ayant pris part aux batailles les plus terribles, sans même avoir été blessé. La croix de guerre et la Légion d'honneur avaient récompensé sa bravoure. Bon chrétien, il était préparé à la mort des braves, qui pour lui a été tout douloureux. Ces détails ont été envoyés à M. St. de Sury d'Aspremont, à Soissons, par l'entremise du chevalier du défunt, M. de Charnigny, lieutenant dans la même division, qui l'a éprouvé pendant le combat. Ce dernier a lui-même été blessé au bras, le même jour. Le capitaine de Müllenheim laisse une femme et trois enfants. Il compait plusieurs amis à Fribourg.

La Suisse et la guerre

L'espionnage

La cour pénale fédérale a prononcé hier son jugement dans l'affaire d'espionnage Mallavia et consorts, dont les débats ont duré deux jours. Elle a condamné les coupables, tous étrangers, à des peines variant de 2 à 6 mois de prison ou de 100 à 1000 francs d'amende.

Contre l'impôt fédéral direct

L'assemblée du comité cantonal et du groupe conservateur du Grand Conseil du canton de Suisse-Gall a voté une résolution recommandant le rejet de l'initiative socialiste en faveur d'un accroissement très sensible de la production du lait et une amélioration du marché du bœuf. Il est probable que d'ici trois semaines la crise sera surmontée.

Echos de partout

ÉCONOMIE DE PAPIER

Un homme de génie a découvert le moyen radical de réduire d'un tiers la consommation du papier dans l'univers. Il s'agit tout simplement de renoncer à l'écriture pendue. Le patrocle étoile dont s'appelle à tracer ses lettres verticalement. En lissant convenablement ses jambages, il arrivera peu à peu à récupérer d'appréciées surfaces blanches dans une page de calligraphie.

Rédressons donc notre écriture. Dabout, les mots... Haut les cœurs et haut les lettres ! Remercions le bienfaiteur de l'humanité qui vient de condamner l'écriture pendue. Si les fabricants de papier, les imprimeurs et les libraires ne lui votent pas des félicitations publiques, ils ne seront que des ingratis.

« Nous pourrons nous pas également introduire la mode des restrictions, dans le style ? Qu'il soit de bon droit d'adopter le langage de Tocqueville, qui peuvent être transformés en bureaux. La concentration des services administratifs dans un même bâtiment est souhaitable, à tous les points de vue. D'autre part, il est nécessaire de remettre en état le mur de soutènement de la terrasse de la Chancellerie qui donne, sur le Grabenstrasse, ainsi que les corridors et l'escalier du bâtiment lui-même. Le projet élaboré par le Département des bâtiments prévoit également l'aménagement des bureaux de la vaste remise qui se trouve au rez-de-chaussée de la Chancellerie. Quant aux divers services de l'Office de travaux, ils seront réunis, à l'ancienne poste de Bourg. Le devis des travaux s'élève à 80,500 fr. Le plan de répartition des nouveaux locaux donne satisfaction à plusieurs édifices qui se trouvent à l'étroit dans leurs bureaux actuels.

M. Chuard, directeur des Travaux publics, déclare que le projet attend depuis deux ans sa réalisation. Le démantèlement des archives permet de commencer les travaux, qui ne sauraient être retardés, davantage, dans l'intérêt de l'administration et du public. La Direction des Travaux publics doit, elle aussi, restreindre ses dépenses au minimum, et ne mettre en chantier que les œuvres indispensables. C'est le cas de la transformation prévue. D'autres attendront des jours meilleurs : tels l'aménagement du sous-sol de l'Hôtel cantonal et l'installation du Musée historique et artistique à la Prefecture de Fribourg. Il faut aussi prévoir de cas où le bail de location coûteux avec la Poste pour les Musées industriel et pédagogique ne sera pas renouvelé.

M. Reichlen prie l'administration de ne pas ouvrir le projet d'extension de la salle du Grand Conseil. M. Zimmermann, voudrait voir réunis sous le même toit l'office des apprêts et les deux offices du travail pour hommes et femmes. M. Barthach pense qu'il serait plus économique de réduire le nombre des députés que d'élargir la salle de leurs débats.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, est aussi de cet avis. Il retient néanmoins les voix de MM. Reichlen et Zimmermann. Il laisse entendre que, après la guerre, l'Office devra vivement croître, et que l'extension de la salle de l'ancienne poste du Bourg pourra servir d'annexe pour divers services de l'administration.

On passe à la discussion des articles du décret, qui sont adoptés sans modification.

L'état des prairies

(P. T. S.) — Dans la plupart des cantons, les perspectives pour les semaines sont excellentes au point de vue de la quantité et de la qualité. On peut prévoir pour un avenir très rapproché un accroissement très sensible de la production du lait et une amélioration du marché du bœuf. Il est probable que d'ici trois semaines la crise sera surmontée.

La situation alimentaire

(P. T. S.) — Le bureau fédéral de statistique publie les détails suivants sur la situation alimentaire dans diverses localités :

Dans 16 communes, il est absolument impossible de se procurer des pommes de terre ; en outre, à Frauenfeld, les agriculteurs ne disposent que des % des semences dont ils ont besoin. Les produits alimentaires suivants manquent complètement : la farine de maïs dans 14 communes, le pain dans 11 communes, le fromage maigre, dans 15 communes. A Baden, Berne, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Soleure, Winterthour et Zurich, le fromage d'Emmenthal fait défaut ; de même, les oufs sont extrêmement rares à Aarau, Berne, Saint-Gall, Soleure et Winterthour. Dans le canton de Schaffhouse, le syndicat des bouchers a complètement arrêté la vente de la viande de veau.

La Bâle, la pénurie de lait qui s'était fait sentir ces derniers temps a cessé, de même. À Soleure, le syndicat des bouchers a complètement arrêté la vente de la viande de veau. A Bâle, la pénurie de lait qui s'était fait sentir ces derniers temps a cessé, de même. La situation alimentaire

M. de Ralyan à l'hôpital des internés, A Fribourg.

En ces heures, dominées par la mort, nous vivons, il n'est peut-être pas, après celles que peut offrir la religion, de consolation pareille à la douleur que met dans l'âme celle « sous aile de la poésie et de la prière » qu'est la musique. Aussi est-ce une grande charité qu'a bien voulu faire M. de Radwan à nos chers malades de l'A. S. A. en venant leur donner un concert où il a interprété avec un talent merveilleux le programme qu'il avait choisi parmi les œuvres des grands maîtres, de Chopin surtout où il est incomparable.

Qu'il nous soit permis de remarquer, pour mieux faire apprécier ce geste charitable, qu'il a été premier dans l'interession du maître et que le concert de la Grande, qui a soulevé un si vif et si sympathique enthousiasme, n'en a été que la conséquence. Avant de jouer au profit des pauvres blessés, il avait pensé le faire pour lui-même. Et vraiment, il nous a permis d'apprécier quelque chose de plus dans le concert intime de l'hôpital, non pas plus de talent ou d'âme peut-être, mais quelque chose qui va au-delà de tout droit.

En terminant, M. de Radwan a bien voulu, non seulement nous jouer mais nous expliquer le sens profond des deux merveilleuses poésies, la tragique et l'héroïque qui passe, surtout lorsque le grand maître polonois les interprète l'une entière de sa patrie souffrante, mais toujours soutenu par sa foi en Dieu et en elle-même.

Puis, il a interprété avec un talent merveilleux le programme qu'il avait choisi parmi les œuvres des grands maîtres, de Chopin surtout où il est incomparable.

Cette affaire, n'est du reste, pas récente, et Bourquin et Fontana ont été, de ce chef, incarcérés pendant quelque temps, d'en dernier décret, pris en liberté, tandis qu'on procédait à l'examen de leurs écritures de commerce. L'affaire est, par ailleurs, d'une certaine gravité et on la commente vivement à Neuchâtel, où les deux accusés, qui passent pour avoir réalisé depuis la guerre des bénéfices très considérables, se sont fait, un assez faible, renom d'accapareurs.

Cette affaire, n'est du reste, pas récente, et Bourquin et Fontana ont été, de ce chef, incarcérés pendant quelque temps, d'en dernier décret, pris en liberté, tandis qu'on procédait à l'examen de leurs écritures de commerce. L'affaire est, par ailleurs, d'une certaine gravité et on la commente vivement à Neuchâtel, où les deux accusés, qui passent pour avoir réalisé depuis la guerre des bénéfices très considérables, se sont fait, un assez faible, renom d'accapareurs.

On se souvient, sans doute, que c'est l'examen des écritures de Bourquin et Fontana — où figuraient des gratifications suspectes à un sieur M. — qui a amené, l'an dernier, de l'agence de la découverte de l'affaire Mühlmann.

Le 15 mai

Fumer les Cigares, Fressard & Pro Patria.

FRIBOURG

Grand Conseil SESSION ORDINAIRE DE MAI

Séance du 15 mai.

Présidence de M. Katrin.

Transformations à la chancellerie d'Etat

Le Grand Conseil discute le projet de décret allouant un crédit extraordinaire pour la transformation et l'aménagement de nouveaux locaux, à la chancellerie d'Etat. Rapporteur : M. Antoine Morard.

M. Ducrest trouvant un peu fastidieuse la disposition concernant la taxe extraordinaire, M. Piverier démontre que la commission d'assurance n'est suffisamment armée pour prévenir les abus. M. le Directeur de la Police ajoute que l'étude de la réforme complète de notre régime d'assurance est suffisamment avancée pour qu'elle puisse entrer en vigueur avant la fin de la crise actuelle.

M. Ducrest trouvant un peu fastidieuse la disposition concernant la taxe extraordinaire, M. Piverier démontre que la commission d'assurance n'est suffisamment armée pour prévenir les abus. M. le Directeur de la Police ajoute que l'étude de la

étant d'accord, la
disposée à faire
épreuves commu-
nautaires. Quant à l'assu-
mentation, n'a mal-
compris le règlement,
refut par contre
Marchon, suivant
mais, égissant par
l'index, pour les pro-
spective, l'éleva-
ce.

Le plastique la dis-
extraordinaire, M.
commission d'assu-
ment pour prévenir
la Police ajoute que
de notre régime
avancé pour
que avant la fin
M. Progin retire
est adopté en pre-

et les subides
daires

de, au nom de la
de pour examiner le
la motion déposée
dans la révision de
ent secondaire dans
du traitement des

le but de la motion

vise, avant tout
de, de l'enseigne-
on matérielle, plus

re de la vie. Ce

de 1874 et une

s sont soumises à

Morat, d'Estavayer,

Romont, et l'Ecole

cours. Voici, d'après

le professeur

l'enseigne-
des traitements du

de ces écoles :

33 heures de class-
raitements ; Morat,

heures, 25 he-
28,246 fr. ; Es-
50 heures, 6151 fr. ;
49 heures, 5465 fr. ;
3, 105 heures, 9790
ou maîtresses, 112

ore que Bille sera
la rétribution de
l'enseignement hebdo-
mois ; Estavayer,
Châtel, 111 fr. 70 ;
70 ;

ne dépense, donc
c'est de démontrer
il est inegal. Cœurs
de travail sont les
inverse du progrès,
fer la révision de
subsidies de l'Etat.
Le conseil d'Etat s'était
par, heure d'en-
finitant 3,000 fr.
accordé à chaque
garage de M. Grégoire
par heure-sousseine

mes filles de Pri-
selle des garçons de
spécial. Pour la
éait de 2000 fr.
fr. Le projet pré-
ses subventions
pose 5000 francs
l'Ecole secondaire

Instruction publi-
du personnel ensei-
et déclare que le
épreuves, les
l'enseignement, loi
sur le principe
un temps où les
sur un même mo-
de maîtres et une
les. Les subvention-
tifier, la situation
la chaffue des feu-
e norme, qui s'ins-
s calculs qui ont
ditions d'existence
L'justifie aussi
à l'Ecole secondaire
possibilité d'intro-
enseignement con-
oit à un subside
oposent, le Directe-
est prête à les ap-

projets du bon
complète de la
entre l'entrée en

Singine n'ait pas
le giron ait in-
intervenu une sec-
ndavantage. Il dé-
d'une école se-
sparent que les
se sont pas mises

ration de M. le
maîtres qui en-
s réformes. Le
projet, qui pré-
s heures de le-
ntation des éco-
l' on ne pour-
aux institutio-
les plus don-
nes des écoles
ent aux enfants
permettant à un

grand nombre d'entre eux de demeurer au foyer
familial.

M. Paul Morard ne comprend pas la proposition
de non entrée en matière de M. Glasson. La Direction de l'Instruction publique et le Conseil d'Etat ont présenté un projet qui atteint
le but de la motion : améliorer des traitements trop inférieurs et pousser l'instruction secondaire. M. Morard donne des voies pour
une nouvelle orientation des études commerciales, notamment à l'Ecole secondaire de Bille.

M. Antoine Morard est d'accord que l'agriculture
ne profite pas assez chez nous de l'enseignement moyen. Il voudrait que cet enseignement soit non seulement classique ou commercial, mais encore agricole. C'est pourquoi l'ora-
leur, tout en se ralliant au projet, demande la
révision intégrale de la loi.

M. Ducoffre appuie cette idée et invite
pour justifier sa thèse la situation de l'Ecole secondaire de la Broye, qui représente sous un
lumineux. Il revient, en temps opportun,
sur la proposition d'obliger les communes à subventionner les écoles secondaires, taillant-il
pour cela réviser la loi sur les communes.

M. Pillaud, demande que l'on tienne compte
des travaux agricoles pour fixer les vacances
des écoles secondaires.

M. Blanchard insiste sur la nécessité d'une
école secondaire pour la Singine, notamment
pour apprendre le français. Il croit qu'un fonds
pourrait être créé, dans lequel l'Etat verserait
immédiatement un subside égal à celui que re-
couvre les autres districts.

M. Hars Gucknecht est partisan de la refonte
complète de l'enseignement secondaire, avec
création d'écoles secondaires régionales.

M. Tonche rappelle l'origine de la motion
du projet : on a voulu renvoyer à la faillite
fréquentation des écoles secondaires en retrai-
vant les maîtres de ces écoles. L'entrée
en matière s'impose donc. Quant à l'Ecole se-
conde de la Broye, elle n'en est pas au point
où l'imagine M. Ducoffre. Elle a un personnel
dévoué et sa reorganisation a déjà donné, et
donnera encore de bons résultats.

M. Glasson ne s'oppose plus à l'entrée en
matière.

M. Musy, directeur des Finances, constate
que ce projet entraîne une nouvelle dépense de
25,000 fr. Mais, le directeur des Finances ne
saurait s'y opposer. Il entend collaborer au
développement de l'instruction à tous les degrés,
de l'école primaire à l'université. M. Musy cite
l'ouvrage de M. Cambon sur l'Allemagne, pour
montrer de rôle capital que joue l'école dans
l'organisation militaire et économique de l'empire
allemand. Il faut acquérir cette instruction
sans quitter le milieu familial. Voilà pour-
quoi il est désirable que les écoles secondaires
restent dans les chefs-lieux de district.

L'orateur estime qu'il doit féliciter la Direction
de l'Instruction publique pour les progrès
réalisés chez nous, avec des ressources si mo-
destes, dans le domaine de l'instruction. Il re-
fute que l'ribourg dépense annuellement
3,100,000 fr. pour ses écoles primaires, secondaires
et supérieures. Université et Technion compris, alors que l'uegne sans université et
sans technicité, dépense 4,100,000 fr. Mais, si
nous ne voulons pas perdre le fruit de tant de
travail et reculer, il est nécessaire de mieux ré-
tribuer les maîtres, à tous les degrés de l'ensem-
ble.

Le débat est terminé, donc
est démontré que le
est inegal. Cœurs
de travail sont les
inverse du progrès,
fer la révision de
subsidies de l'Etat.
Le conseil d'Etat s'était
par, heure d'en-
finitant 3,000 fr.
accordé à chaque
garage de M. Grégoire
par heure-sousseine

mes filles de Pri-
selle des garçons de
spécial. Pour la
éait de 2000 fr.
fr. Le projet pré-
ses subventions
pose 5000 francs
l'Ecole secondaire

Instruction publi-
du personnel ensei-
et déclare que le
épreuves, les
l'enseignement, loi
sur le principe
un temps où les
sur un même mo-
de maîtres et une
les. Les subvention-
tifier, la situation
la chaffue des feu-
e norme, qui s'ins-
s calculs qui ont
ditions d'existence
L'justifie aussi
à l'Ecole secondaire
possibilité d'intro-
enseignement con-
oit à un subside
oposent, le Directe-
est prête à les ap-

projets du bon
complète de la
entre l'entrée en

Singine n'ait pas
le giron ait in-
intervenu une sec-
ndavantage. Il dé-
d'une école se-
sparent que les
se sont pas mises

ration de M. le
maîtres qui en-
s réformes. Le
projet, qui pré-
s heures de le-
ntation des éco-
l' on ne pour-
aux institutio-
les plus don-
nes des écoles
ent aux enfants
permettant à un

Art. 2. — « Le subside de l'Etat, prévu par la loi en faveur des écoles secondaires
du district, est fixé à 110 fr. par heure hab-
domadaire d'enseignement effectif, avec la rés-
erve que cette participation ne saurait dépas-
ser le chiffre total de 9000 francs, annuelle-
ment. »

Art. 2. — « La dépense supplémentaire pour
le traitement des maîtres et le matériel de classe
du district, est fixé à 110 fr. par heure hab-
domadaire d'enseignement effectif, avec la rés-
erve que cette participation ne saurait dépas-
ser le chiffre total de 9000 francs, annuelle-
ment. »

Art. 4. — « Une subvention de 5000 fr. est
également versée à l'Ecole professionnelle des
garçons de la ville de Fribourg. »

La proposition de M. Chassot d'allouer une
prime d'encouragement à la fréquentation des
écoles secondaires, une proposition de M.
Gucknecht d'élever à 12,000 fr. le maximum du
subside ; une autre de M. Glasson, de porter à
130 fr. le subside par heure-sousseine d'envi-

nement, sont renvoyées à la commission, et le
projet voté au premier débat.

Session du 16 mai.

Soixante députés sont présents.

Le Grand Conseil discute et vote le décret
ratifiant l'achèvement tourbillon de « Rootwood »,
et de « Lötsch », sur les territoires des commun-
es de Dielsdorf et de Saint-Ours. Il ratifie l'ou-
verture d'un crédit de 350,000 fr. pour l'exploita-
tion de ces tombières. (Rapporteur : M. Oscar
Genoud.) Il approuve le projet visant à l'endigement
de la Broye, près d'Ecublens et vote le
projet allouant à cette entreprise, déversé à 88,000 fr., un subside cantonal de 35,000 fr.
(Rapporteur : M. Remy.)

M. Montrachet développe la motion qu'il a
déposée avec une vingtaine de députés pour
demander au gouvernement d'adresser au pe-
uple un appel l'engagent à repousser l'initiative
sous-œuvre.

M. Girard, président du Conseil d'Etat, dé-
clare accepter la motion au nom du gouverne-
ment.

Le Grand Conseil aborde la discussion du
rapport de la Banque de l'Etat, pour 1917.
(Rapporteur : M. Jungo, notaire.)

L'exposition de la Grenette

Hier, mercredi, les visiteurs n'ont pas discon-
tinué de visiter l'exposition antialcoolique. Plus-
ieurs y sont déjà venus pour la seconde ou la
troisième fois. Une des planches qui frappe le
plus, c'est celle de la dépense énorme du pe-
uple suisse pour les boissons alcooliques, somme
qui dépasse tous nos dépenses pour la consommation du pain et du lait.

L'exposition reste encore ouverte trois jours
qu'on se hâte de la visiter.

Fabrique de chocolat de Villars

L'assemblée générale extraordinaire du 16 mai a décidé à l'unanimité l'acquisition
d'un immeuble adjacente à la propriété de la
fabrique.

La fabrication de gâteaux alimentaires, exploi-
tée jusqu'ici par la Maison J. Buchs dans l'im-
meuble acquis est surprise. M. Buchs désire
conserver son industrie dans son usine de
Sainte-Apolline, près Fribourg.

L'assemblée générale des actionnaires a, en
outre, autorisé la Direction d'administration à faire d'autres acquisitions immobilières, qui
jugeraient dans l'intérêt de la société.

Arrestation.

La gendarmerie de Courtey vient d'arrêter un
nommé Théodore Rotzetter, à Vallenried, pour
un vol de lapins et d'une chevrette, commis
dans la nuit du 11 au 12 mai, à Villarepos et
Domatrey (Vaud). Rotzetter était accompa-
gné d'un nommé Léon Rollinet, châtaignier, à
Dompierre. Tous deux sont des repris de justice.

Commerce de fer.

Communication de l'Office cantonal de ravitailler-
lement :

Nos provisions de fourrages sont réduites au
minimum. Le stock restant devra être réservé
pour l'affranchissement des chevaux, jusqu'à la
prochaine récolte.

Pour éviter la disette qui se manifeste chaque
printemps et qui oblige nos propriétaires de
bestiaux à se disputer des modestes stocks
de fourrage existants, nous devons être préparés
à l'avenir, nous devons être préparés à l'avenir.

Aucun autre fait important à signaler.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

FRONT OCCIDENTAL

Commentaire français

Paris, 16 mai.

front serbe, où plusieurs coups de main en-
nemis ont été repoussés.

Rencontres de patrouilles sur la Sirouma et
sur les pentes du Peiristeri. A l'ouest de Mo-
nastir, aviation britannique a bombardé des
dépôts ennemis, près de Demir-Hissar et de
Sérès.

Les torpilles

Berlin, 16 mai.

(Officiel) — Dans la région bloquée autour de l'Angleterre, non sous-marine ont été
réalisées dans la rivière de la Somme, elles ont enlevé un bois,

au sud de la Somme, elles ont enlevé un bois,
sur la rive occidentale de l'Ave, au sud du village
de Hailes.

A la Chambre des communes.

London, 16 mai.

(Reuter) — Répondant à une question, M.
Macnamara, secrétaire parlementaire de l'amiraute, dit que, d'une manière générale, « nous
avons tout lieu d'être satisfait de la tourmente que prend la guerre sous-marine, depuis le 1^{er} janvier. Les nouvelles qui nous arrivent des pays neutres, de la vantardise croissante et des dévastations bruyantes de l'ennemi, sont une preuve de notre récent succès. L'amiraute ne tient pas à proclamer les résultats, qu'ils soient bons ou mauvais, relativement à une période de courte durée, mais elle autorise la publication des résultats de rencontres avec les sous-marins, quand et pour autant que l'intérêt public le permet ». —

Les Allemands ont bombardé, la nuit dernière,
Dunkerque et Calais.

Du côté français, nous avons lancé 7 tonnes de
projectiles sur la gare de Châtel-sur-Be-
tourne. Nos pilotes de chasse ont abattu quatre
avions.

Il convient de signaler également que l'état-major
américain a publié aujourd'hui son premier
communiqué sur la diminution énorme des
importations en Grande-Bretagne, depuis le début
de la guerre. En 1917, la quantité des importa-
tions n'a atteint que des 2/3 de celles de 1913, et on évalue officiellement la réduction
à 1/3 de celle de 1913. Les avions d'artillerie ont été
produits dans toute la vie industrielle du pays, mais aujourd'hui, dans la
4^e année de guerre, la production totale des
industries du pays est, jusqu'ici, très peu infé-
rieure à ce qu'elle était avant la guerre.

Un autre fait important à signaler.

Attaques aériennes contre Paris.

Paris, 16 mai.

(Havas) — Les postes de guet du camp re-
tranché de Paris ayant signalé des avions en-
nemis se dirigeant vers la capitale, l'alarme a été
donnée à 10 h. 10. Les postes d'artillerie ont ou-
vert le feu, et les avions de défense ont pris feu.

Aucun appareil ennemi n'a atteint Paris, mais
plusieurs bombes ont été lancées sur la grande
banlieue.

La fin de l'alerte a été donnée à 11 h. 55 du
soir.

Paris, 16 mai.

(Havas) — Une deuxième alerte a été donné-
ée à Paris, à 1 h. 50.

Stadttheater Freiburg

Pfingstmontag

Nachmittags 1/2 3 Uhr und abends 8 Uhr

VITUS

die Blume von Sizilien

Religiöses Schauspiel in 5 Akten

von MOLITOR

aufgeführt durch die

Jünglingskongregation

der Liebfrauenkirche

Preise der Plätze:

Mittellogen 3 Fr.; Seitenlogen 2 Fr. 50; Parquet 2 Fr.;

Partieren 1 Fr. 50; Gallerie 40 Ct.

Kinder zahlen bei der Nachmittagsaufführung auf allen Plätzen halbe Preise.

Vorverkauf der Billets bei A. H., von der Weid, Musikalienhandlung, Lengnagsgasse, von Donnerstag, den 16. Mai.

Historisch getreue Kostüme aus dem Kostümgeschäft

Fr. Jäger, St. Gallen.

Der Reinertrag fällt ab zu Gunsten eines katholischen

Jünglingsgottesdienstes.

1042

Der Vorstand d. M. J. K.

Ville de Fribourg
RECRUTEMENT

pour le service de défense contre l'incendie

Le Conseil communal de la ville de Fribourg invite la citoyens âgés de 18 à 35 ans qui désirent être incorporés au bataillon des sapeurs-pompiers, à se présenter, vendredi 17 mai, à 8 h. 30, à la Salle du Restaurant des Grand-Palaces, 1^{er} étage.

Tous les hommes faisant du service audit bataillon sont exonérés de l'impôt.

2715



Chapeaux canotiers

Séries réclame :

3.75 4.75 5.75

Panamas — Chapeaux d'enfants
Beau choixCHAPELLERIE GALLEY
Tél. 6.43 rue de Lausanne, 24, Fribourg Tél. 6.43

Le gouvernement rouvre l'égard de l'ancienne province, diverses mesures fait d'annexion. Une partie

se trouvant canton, où le gouvernement

mises pour se réorganiser

la campagne de 1916, la

est singulièrement facile.

Le gouvernement qui

sarabie avaient établi à

sous M. Marghiloman,

main, a nommé des pré-

de la Bessarabie ; des a-

pris pour l'incorporation

sarabie à l'armée roumaine

périques sont acquis à

simples soldats révélant

dépendante et socialiste

paysans. Au contraire,

sont partisans fervents

manie. Ils ont pour ce

qui font désirer aux J.

Courlande, la Livonie,

un apanage du roi de P.

autres savent fort bien

patries se républicanisa-

Russie, c'en serait fait

et des privilégiés de la

pôle, au contraire, à tou-

l'autonomie, qui amène

muniste.

La grande masse des

de ceux de Bessarabie

guerre, un sont digne

n'est aboli que théorique

très ; en fait, il subsiste

dans le travail des petits campagnes

Lorsque le raz de marée

d'emporter le trône de

promît à son peuple de

même la distribution

menses domaines de la

pêcher qu'il tiendra par

successeur.

Le député républicain

dernièrement, à Mantua

dans laquelle il a pr

ticipé du 1^{er} août 1919

sacre de Caporetto et

dissolvant parmi les t

rent que la paix, pro

prochaine.

Le député de Rome

déclaration qu'il a pr

Chambre, à savoir q

soldat italien en le

désastre de l'Isonzo.

VENREDI 17 et MARDI 21 MAI

Hôtel Suisse, Fribourg

A ces dates

LES CONSERVATIONS
DE FOURRURESTransformations
& Réparationspourront nous être remises contre assurance garantie
du feu, gerces et incendiesSCHMID Fils, fourreurs
Maison de toute confiance
— Fondée en 1870 —
TÉLÉPHONE 9.53

Choix superbe des dernières créations pour l'hiver 1918-19

Vu la hausse toujours croissante et les difficultés d'approvisionnement nous engageons tout spécialement notre clientèle à faire dès maintenant ses achats dans son propre intérêt.

Vente de fleurs aux enchères

Mardi 21 mai, à 10 h. précises, à Chandolin-Moncor, près Fribourg, on vendra aux enchères publiques les fleurs de 5 poses. Rendez-vous des moussets à Chandolin.

GRAND CINÉMA CENTRAL
CASINO SIMPLON 3 MINUTES DE LA GARE

Seulement 3 représentations

Samedi 18 et lundi 20 mai, à 8 h. 30.

Lundi, matinée à 3 heures

LA PRISE DE JÉRUSALEM par les Alliés Actualité sensationnelle

GRANDEUR D'AME grand drame

Malgré l'importance du spectacle, le prix des places n'est pas augmenté.

Location chez M. FELDMANN, 5, rue de Romont.

Pommes de terre

Tous ceux qui ont encore des pommes de terre à vendre et qui ne sont pas requisées par la commune peuvent les apporter, samedi matin 18 mai, à la gare de Fribourg, au prix fixé par la Confédération. Payement au comptant.

Se recommande, P 2819 F 2771-622 J. SCHNEEWILLY, Wimmenwil. Téléphone N° 104.

SOUMISSION

Les travaux de maçonnerie, charpenterie, couverture et ferblanterie de la construction d'un entrepôt à Pétrolles, pour Messieurs Betschen & Cie, sont au concours à partir du 17 mai.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, avant-métre et cahier des charges au bureau de Rod. Spielmann, architecte, Av. de Pâquis, le matin de 8 h. à 11 h.

Les soumissionnaires devront parvenir à MM. Betschen & Cie, le 22 mai, à 8 heures du soir au plus tard.

2773

JEUNE FILLE ou DAME

énergique trouvera place stable dans grande fabrique comme

Directrice

DU

département

des confections

Offres avec indication de la profession exercée antérieurement ainsi que des prétentions de salaire sous chiffre K 3914 Y à Publicis S. A. Berne.

Discretions assurées.

Ein Mädchen

nicht Stelle für Küche und Haushaltung.

Sich zu wenden unter P 2920 F an Publicis A. G. Fribourg.

Viande fraîche

de Jeune cheval

EST VENDUE

par Louis Hess, ruelle des Augustins, 124, Fribourg.

A LOUER

tout de suite ou au 25 juillet un

magasin

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nordmann & Cie, rue de Lau-

anne, Fribourg.

2773

S'adresser sous P 2934 F à Publicis S. A., Genève.

2774

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nord-

mann & Cie, rue de Lau-

anne, Fribourg.

2775

S'adresser sous P 2934 F à Publicis S. A., Fribourg.

2776

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nord-

mann & Cie, rue de Lau-

anne, Fribourg.

2775

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nord-

mann & Cie, rue de Lau-

anne, Fribourg.

2775

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nord-

mann & Cie, rue de Lau-

anne, Fribourg.

2775

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nord-

mann & Cie, rue de Lau-

anne, Fribourg.

2775

S'adresser pour visiter chez M. Alexandre Auderset, rue des Epouses, 142.

2771

S'adresser à Maurice Nord-